

Compte-rendu

Réunion du Conseil Municipal du Mercredi 12 Avril 2017

Présents : M. MARNEZY Alain, Maire

M. POILANE Pascal, M. DROT Bernard, M. DAMEVIN Pascal, M. GROS Michel, Adjoint.

M. AGUSTIN Jean-Jacques, Mme CHARDONNET Corinne, M. COLLY Roger, Mme GROS Sandrine, M. MANOURY Didier, M. MINAUDO Christophe, M. PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien.

Absents : M. FRESSARD Roland (*procuration à M. MANOURY Didier*), M. GOMES LEAL Florian (*procuration à M. PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien*), M. PELISSIER Daniel (*procuration à M. GROS Michel*).

Secrétaire de séance : M. Didier Manoury

1 - Finances

. Vote des Taux d'Imposition 2017

M. DROT, adjoint aux finances, commence par exposer les conséquences fiscales de la création de la nouvelle communauté de communes qui a obligé à une harmonisation des taux sur l'ensemble du territoire. Sans incidence sur la taxe d'habitation (baisse de 0, 1 point) cette harmonisation a entraîné, sur les communes de l'ancienne TERRA MODANA, une hausse de 3 points pour le foncier bâti et une baisse de 3,57 points pour la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et des effets inverses (baisse du foncier bâti, hausse de la CFE) sur les communes de l'ancienne Haute-Maurienne Vanoise.

Il présente ensuite différentes hypothèses d'évolution pour la fiscalité communale.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal le vote des taux d'imposition suivants pour l'année 2017 :

- Taxe d'habitation : 12,31
- Taxe foncière bâti : 11,14
- Taxe foncière (non bâti) : 95,09
- CFE : 23,09

Vote du Conseil sur les taux proposés pour 2017 : Contre (1), Pour (14)

Cf. Délibération n° 72/17

. Vote des Budgets Primitifs 2017 des différentes structures

Monsieur le Maire rappelle les discussions intervenues depuis Novembre 2016 en Conseil Municipal sur les investissements en cours et projetés.

Il en résulte des listes détaillées qui sont annexées à chaque projet de budget.

M. DROT, adjoint aux finances, présente ensuite les projets de budgets primitifs tels qu'ils figurent sur les fiches synthétiques par budget, remises à chaque conseiller.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'approbation de ces budgets, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes de chaque section comme suit :

- Budget principal de la Commune

- Section Fonctionnement : 4 568 301.87 Euros
- Section Investissement : 4 223 358.73 Euros

Après discussion, les crédits d'investissements sont redéployés pour ajouter deux lignes de 30000€ chacune, l'une pour études modernisation de la bibliothèque, l'autre pour les pistes VTT.

- Budget Régie Electrique

- Section Fonctionnement : 1 571 270.32 Euros
- Section Investissement : 379 246.71 Euros

- Budget Eau et Assainissement

- Section Fonctionnement : 381 154.28 Euros
- Section Investissement : 282 254.28 Euros

- Budget Régie des Equipements Touristiques

- Section Fonctionnement : 1 656 228.00 Euros
- Section Investissement : 3 183 940.74 Euros

M. DROT rappelle que ce budget a vocation à être clôturé. Il évoque les difficultés soulevées par cette opération en raison de l'absence d'amortissements (près de 2M€ dans les années 1985 à 2000) qu'il va maintenant falloir rattraper. Le percepteur a attiré notre attention début Avril 2017, et une rencontre avec lui aura lieu courant Mai pour rechercher une solution.

- Budget Équipements Touristiques

- Section Fonctionnement : 1 346 921.14 Euros
- Section Investissement : 4 834 021.14 Euros

- Budget Office de Tourisme

- Section Fonctionnement : 203 800,00 Euros
- Section Investissement : /

Ce budget est établi pour 5 mois, puisque les activités de l'OT seront directement assurées par l'OT intercommunal à compter du 1^{er} juin.

- Budget Halte-garderie

- Section Fonctionnement : 212 100.00 Euros
- Section Investissement : /

- Budget Camping

- Section Fonctionnement : 10 701.00 Euros
- Section Investissement : 10 716.00 Euros

- Budget DSP Camping

- Section Fonctionnement : 55 000.00 Euros
- Section Investissement : 40 000.00 Euros

- Budget DSP Base de Loisirs

- Section Fonctionnement : 15 000.00 Euros
- Section Investissement : /

- Budget Zone Mottets - Fintan

- Section Fonctionnement : 531 003.00 Euros
- Section Investissement : 296 001.95 Euros

- Budget Zone Cottériat

- Section Fonctionnement : 36 703,00 Euros
- Section Investissement : 36 700.00 Euros

- Budget Zone Cordaz

- Section Fonctionnement : 123 003,00 Euros
- Section Investissement : 123 000,00 Euros

Tous les budgets présentés sont approuvés à l'unanimité.

Cf. Délibérations n° 73/17 à 85/17

**. Amortissement Subvention d'Equipement Commune à Equipements
Touristiques (subventions d'investissements amortissables)**

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la durée de cet amortissement sur 15 ans.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

Cf. Délibération n° 86/17

. Validation divers marchés (devis)

Vote du Conseil : accord à l'unanimité (sauf vidéos été et hiver 6000€)

Cf. Délibération n° 87/17

. Programme de travaux ONF 2017

Le Maire présente le programme des travaux et coupes proposés par l'ONF pour l'année 2017 ; il est prévu une coupe (en bois façonnés, exploitation sur câble) dans la forêt du Bois du Nant, des travaux d'entretien des sentiers et des pistes forestières.

Vote du Conseil : accord sur les devis présentés (montant total 91 198.00 Euros)

Cf. Délibération n° 88/17

. Encaissement chèque

Le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à encaisser le chèque de Mme Isabelle MOURLON, d'un montant de 1 932.00 € TTC, relatif à la réfection du branchement d'eau potable de son habitation.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité

Cf. Délibération n° 89/17

. Tarifs divers Eté 2017 et Hiver 2017/2018

Le Conseil Municipal doit valider les tarifs suivants, proposés par la Société Parrachée-Vanoise :

- . Eté 2017 :
 - . Pass Activités Eté 2017
 - . Tarifs Base de Loisirs (tennis, mini-golf)
 - . TSD Grand Jeu (aller-retour, journée et saison)

- . Hiver 2017/2018 :
 - . Forfaits saison ESKI-MO
 - . Forfaits saison Aussois (ski + piétons)
 - . Forfaits saison et séjour Nordique
 - . Forfaits séjour Aussois, extension ESKI-MO

Vote du Conseil : accord sur l'ensemble des tarifs par 14 voix Pour et 1 voix Contre

Cf. Délibérations n° 90/17 à 96/17

2 - Projets et travaux

. Présentation avant-projet Espace Bien Etre Base de Loisirs

Les travaux de la Base de Loisirs ont commencé le 27 Mars 2017.

Monsieur POILANE présente l'avant-projet de l'Espace Bien Etre. La consultation auprès des entreprises doit démarrer à la fin du mois d'Avril, puis choix par le Conseil en Juin sur proposition de la maîtrise d'œuvre.

Monsieur Michel GROS quitte la séance à 23 h 54.

**. Point d'informations sur études présentées par les prestataires : Eterlou,
Fournache**

Les études ont été présentées aux membres de la Commission des Pistes. Une réunion de mise au point est prévue Fin Avril.

3 - Conventions

. T.E.L.T. (Tunnel Euralpin Lyon Turin)

Monsieur le Maire présente le projet de convention avec T.E.L.T. ayant pour objet de déterminer la capacité du réseau AEP de la Commune, dans le but de répondre à la demande de TELT d'alimentation du chantier futur du puit d'Avrieux. Il sollicite l'accord du Conseil Municipal pour sa signature.

Vote du Conseil autorisant le Maire à signer la convention : accord à l'unanimité des 13 votants

Cf. Délibération n° 97/17

. Office de Tourisme Intercommunal - Conventions / transactions

- Suite réunion avec le Directeur du Centre de Gestion (CDG) et le DGS de la Communauté de Communes, le Comité technique du CDG (session du mois de Mai) doit se prononcer sur le transfert définitif du personnel de l'OT au 31/5/2017 et le transfert du personnel relatif aux compétences animation et commercialisation au 1/6/2017.

Il est rappelé au Conseil que les dépenses effectives pour la période du 01/01/2017 au 31/05/2017 seront refacturées à l'OTI.

Le conseil municipal doit se prononcer sur l'affectation de locaux de la Maison d'Aussois. En l'espèce, la commune retire une superficie initialement incluse dans le périmètre de la DSP signée avec la société Parrachée Vanoise. Puis, cette superficie sera affectée à l'OTI au travers d'une convention en cours de préparation qui devra être approuvée par le Conseil. La commune, maître d'ouvrage, se chargera des travaux correspondants (cloisons délimitant les espaces respectifs) avec l' élu référent (Pascal DAMEVIN).

Vote du Conseil sur le retrait de la superficie (Maison d'Aussois au bénéfice de l'OTI) : accord à l'unanimité des 13 votants

Vote du Conseil sur le démarrage des travaux correspondant par la Commune (maître d'ouvrage et maître d'œuvre) : accord à l'unanimité des 13 votants

Cf. Délibération n° 98/17

5 - Indemnités des élus

Le Décret n° 2017-85 du 26 Janvier 2017 modifie l'indice brut terminal de la fonction publique, qui passe de 1015 à 1022 à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Les indemnités des élus sont calculées en référence à cet indice terminal.

La délibération prise par le Conseil Municipal en date du 16 Avril 2014 décidant du taux des indemnités allouées au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers délégués, faisait référence à l'indice 1015.

Aussi, il convient de délibérer pour prendre en compte ce nouvel indice 1022. Il sera indiqué un pourcentage de « l'indice brut terminal de la fonction publique » sans autre précision afin de ne pas être dans l'obligation de prendre une nouvelle délibération en Janvier 2018 (date programmée de la prochaine modification d'indice).

Vote du Conseil sur l'application du nouvel indice : accord à l'unanimité des 13 votants

Cf. Délibération n° 99/17

6 - Informations diverses

. Visite du CDG du 27 Mars et planning de la procédure réglementaire

Conformément à l'information donnée précédemment au Conseil, le directeur du CDG s'est entretenu individuellement avec chaque agent concerné par la clôture de la RET et le transfert de son contrat de travail (objectif d'un nouveau statut au 1/1/2018 : fonction publique territoriale).

Une note de synthèse du CDG a été remise le 12 Avril au Maire et aux adjoints. Sur proposition d'un courrier à recevoir Fin Mai par le CDG, ce courrier sera adressé aux agents concernés pour réponse écrite de leur part (leur décision respective) avant la Fin du mois de Juin.

Le Comité technique du CDG devra être saisi en Juillet.

Puis le Conseil aura à délibérer en Septembre ou Octobre.

. Enquête publique - Protection captage d'eau de la Masse

Une enquête d'utilité publique en vue de la création des périmètres de protection du captage d'eau destinée à la consommation humaine de la Masse, sur les communes de Villarodin-Bourget et d'Aussois, aura lieu du 24 Avril 2017 au 12 Mai 2017.

Le dossier d'enquête publique est à disposition en Mairie.

7 - Questions diverses

- Informations sur la route départementale des barrages fermée (arbre et glissement de terrain)
- Olympiades de l'anniversaire du CNRS (Juin)
- Fort Marie-Christine : projet du Département (Musée peintures rupestres)
- Commission ComCom (lits froids,...)
- Chantier Puits d'Avrieux et circulations Camions : nouvelle réunion dans 2 mois

Délibérations prises au cours de la séance

- n° 72/17 : Vote des taux d'imposition 2017
- n° 73/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Commune
- n° 74/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Régie Electrique
- n° 75/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Eau et Assainissement

- n° 76/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Régie des Equipements Touristiques
- n° 77/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Equipements Touristiques
- n° 78/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Office de Tourisme
- n° 79/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Halte-Garderie
- n° 80/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Camping
- n° 81/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - DSP Camping
- n° 82/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - DSP Base de Loisirs
- n° 83/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Zone Mottets-Fintan
- n° 84/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Zone Cottériat
- n° 85/17 : Vote du Budget Primitif 2017 - Zone Cordaz
- n° 86/17 : Subvention Equipements Touristiques 2016 - Durée d'amortissement
- n° 87/17 : Autorisation d'engagement des marchés - Avril 2017
- n° 88/17 : Programme de travaux ONF 2017 en forêt communale
- n° 89/17 : Encaissement de chèque - Réparation branchement eau potable
- n° 90/17 : Tarifs Pass Activités Eté 2017
- n° 91/17 : Tarifs Base de loisirs de la Buidonnière à/c du 03.07.2017
- n° 92/17 : Cartes Télésiège Grand Jeu à/c du 03.07.2017
- n° 93/17 : Tarifs forfaits saison Eski-mo - Hiver 2017/2018
- n° 94/17 : Tarifs forfaits saison Aussois (ski + piétons) - Hiver 2017/2018
- n° 95/17 : Tarifs saison et séjours - Ski Nordique Domaine du Monolithe - Hiver 2017/2018
- n° 96/17 : Tarifs Remontées Mécaniques Aussois, journée et séjour - Hiver 2017/2018
- n° 97/17 : Convention TELT - Capacité du réseau AEP de la Commune
- n° 98/17 : Convention avec la SPL suite au transfert du personnel OT
- n° 99/17 : Indemnités des élus à/c du 01.01.2017

Le Maire
Alain MARNEZY,

